04.04.2014 – 03:10 Uhr

EANS-Adhoc: Le conseil d'administration approuve le changement de juridiction de constitution de la Suisse à l'Irlande

---

Communiqué Adhoc transmis par euro adhoc. L'émetteur est tenu responsable du contenu.

---

autre/changement de juridiction
04.04.2014

GENÈVE, 4 avril 2014 -- Weatherford International Ltd. (NYSE / Euronext Paris / SIX: WFT) a annoncé aujourd'hui l'approbation par son conseil d'administration du changement de son lieu de constitution de la Suisse à l'Irlande. Les actionnaires de Weatherford seront demandés d'approuver le changement proposé lors d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui devrait se tenir en juin 2014.

Logo - http://photos.prnewswire.com/prnh/19990308/WEATHERFORDLOGO

Bernard J. Duroc-Danner, président du conseil et directeur général de Weatherford, a déclaré : « La redomiciliation de la Suisse à l'Irlande permettra à la société de mettre en uvre rapidement et efficacement sa stratégie transformationnelle et d'avancer dans cette direction. Notre constitution sous la loi irlandaise permettra à Weatherford de maintenir le cap et de fonctionner avec les moindres coûts possibles, en plus de consolider notre capacité à fidéliser et à attirer les meilleurs effectifs de l'industrie. Nos priorités comportent l'expansion de nos activités principales et la cession des actifs non stratégiques, et la réalisation des cessions prévues est un facteur essentiel et impératif pour la réussite future de la société. La constitution en Irlande nous permettra d'atteindre nos objectifs alors que nous amorçons une nouvelle étape de notre parcours. Ces objectifs se concrétiseront grâce à votre participation et soutien. »

Si la décision venait à être approuvée par les actionnaires, Weatherford devrait changer son lieu de constitution dès que possible après la fusion de Weatherford, la société mère suisse actuelle, en la nouvelle filiale constituée sous la loi irlandaise (« Weatherford Ireland »). À la suite de cette fusion, Weatherford Ireland agira comme société mère cotée en bourse du groupe de sociétés Weatherford. Weatherford Ireland restera régie par les obligations d'information de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (Securities and Exchange Commission, SEC) ainsi que par les règlementations de la Bourse de New York. Parallèlement à cette fusion, Weatherford devrait radier ses actions de la Bourse suisse SIX et de la NYSE Euronext Paris. Dans le même ordre d'idées, Weatherford a décidé qu'il était dans l'intérêt de ses actionnaires d'organiser son Assemblée générale annuelle après l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, et elle aurait lieu en septembre 2014 en tant que société irlandaise. Les actionnaires seront avisés de la date de l'assemblée annuelle pour 2014 et de la date connexe de clôture des registres ainsi que de la date des dépôts des actionnaires dès qu'elles seront approuvées par le conseil d'administration de Weatherford et (ou) par la haute direction.

Les détails complets de la fusion et du changement de lieu de constitution, y compris les avantages et risques associés, seront fournis dans la circulaire/prospectus de sollicitation de procurations de Weatherford concernant l'Assemblée générale extraordinaire annuelle des actionnaires. La finalisation de la fusion est sujette à diverses conditions présentées dans la circulaire/prospectus de sollicitation de procurations.

Fin du communiqué adhoc
==========

Informations supplémentaires importantes concernant la fusion déposées auprès de la SEC

Weatherford Ireland a déposé auprès de la SEC une déclaration d'enregistrement sur formulaire S-4, qui contient une circulaire/prospectus de sollicitation de procurations relative à la fusion proposée ; Weatherford et Weatherford Ireland sont susceptibles de déposer séparément auprès de la SEC d'autres matériels pertinents concernant la transaction. Weatherford avertit ses actionnaires - y compris les participants à ses régimes de rémunération incitative à base de titres - et les investisseurs à lire attentivement la circulaire/prospectus de sollicitation de procurations (ainsi que tout autre document déposé ultérieurement auprès de la SEC par Weatherford ou Weatherford Ireland) avant de prendre des décisions concernant le vote ou l'investissement concernant la fusion proposée, car ils contiennent des informations importantes sur Weatherford, Weatherford Ireland et sur l'accord de fusion prévu et des transactions connexes. Les actionnaires et les investisseurs peuvent obtenir gratuitement ces documents, ainsi que d'autres dépôts contenant des informations sur Weatherford et Weatherford Ireland, sur le site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov ou sur le site Web de Weatherford à l'adresse www.weatherford.com - à la rubrique « Investor Relations » (Relations avec les investisseurs).Les actionnaires peuvent également se procurer gratuitement des copies de ces documents en contactant le Service de Relations avec les investisseurs de Weatherford aux États-Unis par courrier à l'adresse 2000 St. James Place, Houston, Texas 77056 ou en téléphonant au +1 (713) 836-4000. Des copies des annexes aux rapports annuels de Weatherford sur formulaire 10-Q, de ses rapports actuels sur formulaire 8-K ainsi que d'autres dépôts auprès de la SEC sont disponibles en faisant la demande par écrit moyennant des frais de photocopie et d'envoi par courrier.

Participants à la sollicitation

Weatherford, Weatherford Ireland et ses directeurs, dirigeants, d'autres membres de la haute direction et des salariés, ainsi que AST Phoenix Advisors en sa qualité de solliciteur de procurations, peuvent être considérés comme participants à la sollicitation de procurations de ses actionnaires relativement aux questions soumises au vote durant l'Assemblée générale extraordinaire. Des informations sur les administrateurs et les dirigeants de Weatherford et leur participation dans Weatherford figurent dans la circulaire/prospectus de sollicitation de procurations déposée auprès de la SEC ainsi que dans les documents et les informations intégrés par renvoi. D'autres informations concernant les participants à la sollicitation de procurations ainsi qu'une description de leurs intérêts directs et indirects, par titres détenus ou autrement, figurent dans la circulaire/prospectus de sollicitation de procurations et dans d'autres documents pertinents déposés auprès de la SEC. Vous pouvez obtenir des copies gratuites de ces documents en vous rendant sur la page Web de la SEC et sur notre site Web tel que mentionné ci-dessus.

À propos de Weatherford

Weatherford est l'une des plus importantes multinationales spécialisée dans les services de champs pétrolifères. La gamme de produits et services de Weatherford couvre tout le cycle de vie d'un puits et inclut la formation, l'évaluation, la construction, l'achèvement et la production. Weatherford propose des solutions, des technologies et des services innovants aux secteurs du pétrole et du gaz. La société exerce ses activités dans plus de 100 pays et emploie actuellement plus de 60 000 personnes à travers le monde.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs aux termes de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces énoncés prospectifs peuvent généralement être identifiés grâce à l'utilisation de termes tels que « pense », « envisage », « prévoit », « anticipe », « estime », « budget », « a l'intention », « stratégie », « projet », « est susceptible », l'emploi du futur et du conditionnel et d'expressions similaires, bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas ces termes. Ces énoncés sont fondés sur les convictions actuelles de la direction de Weatherford et sont sujets à

des risques importants, des hypothèses et des incertitudes. Au nombre de ces risques et incertitudes figurent, mais sans s'y limiter : la capacité de la société à finaliser la fusion et les transactions connexes afin de changer le domicile légal de Weatherford (y compris notre calendrier actuel prévu) ; réaliser les avantages escomptés d'une telle modification ; les incidences fiscales du changement de juridiction de constitution (y compris le maintien de notre résidence fiscale en Suisse), notamment son rapport à la fusion et à d'autres transactions envisagées ; et la capacité de Weatherford à obtenir les approbations et consentements nécessaires à la fusion, dont l'approbation des autorités suisses pertinentes. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient inexactes, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux anticipés dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avertis que les énoncés prospectifs ne sont que des prévisions et peuvent s'écarter sensiblement des événements et résultats réels futurs. Les énoncés prospectifs sont également affectés par les facteurs de risque décrits dans le rapport annuel de Weatherford sur formulaire 10-K pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, et ceux mentionnés de temps à autre dans d'autres dépôts auprès de la SEC. Nous déclinons toute obligation à corriger ou à mettre à jour un quelconque énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf en cas d'obligation légale en vertu des lois fédérales sur les valeurs mobilières.

SOURCE Weatherford International Ltd.

Demande de précision:
Krishna Shivram, Vice-président exécutif et directeur financier, +1.713.836.4610; Karen David-Green, Vice-présidente - Relations avec les investisseurs, +1.713.836.7430

Fin du communiqué euro adhoc

Emetteur: Weatherford International Ltd.
Rue Jean-Francois Bartholoni 4-6
CH-1204 Geneva
Tél: +41.22.816.1500
FAX: +41.22.816.1599
Mail: karen.david-green@weatherford.com
WWW: http://www.weatherford.com
Branche: Prospection pétrolière et gazière
ISIN: CH0038838394
Indice:
Bourses: Main Standard: SIX Swiss Exchange, Bourse: New York, Euronext Paris
Langue: Français

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017525/100754058 abgerufen werden.